

LA FILIERE DES JUGES POUmse								
TITRE DE JUGE	CONDITION D'ACCES AUX TITRES DE JUGE POUmse (L'ensemble des grades, titres, stages et compétitions seront validés sur le passeport sportif par le responsable attitré)						EXAMEN	PREROGATIVES
	Grade TKD	Titre de Juge	Age minimum requis	Nombre de stages de Juge (par titre de juge)	Nombre de compétitions (par titre de juge)	Passeport Sportif (à jour et en règle)	Épreuve d'Examen	Fonction et niveaux d'intervention (les prérogatives se cumulent) (des dérogations peuvent être accordées par la Commission Technique Nationale)
JUGE de RÉGION	1 ^{er} Dan	Aucun	16 ans	2 stages régionaux ou nationaux et 1 compétition régionale (en tant que stagiaire) ⁽¹⁾		3 timbres de licences, dont celui de la saison en cours	Règlementation des compétitions et des critères de jugement, démonstration technique des Pousmé, entretien individuel	Juge dans le cadre des compétitions régionales et départementales
JUGE NATIONAL 3 ^{ème} degré	2 ^{ème} Dan	Juge de région 1 ^o depuis 2 saisons au moins	18 ans	3 stages de formation dont 2 stages nationaux au moins	2 compétitions régionales ou nationales en tant que juge national stagiaires ⁽²⁾	2 timbres de licence supplémentaire, après l'obtention du titre de juge de région	Règlementation des compétitions et des critères de jugement, démonstration technique des Pousmé, mise en situation, entretien individuel	Responsable de juge départemental (R.J.D) et/ou régional (R.J.R) ; Responsable du collectif des juges et d'aires dans le cadre de compétitions départementales et/ou régionales ; Juge dans le cadre des compétitions nationales ; formateur départemental et/ou régional
JUGE NATIONAL 2 ^{ème} degré	4 ^{ème} Dan	Juge national 3 ^o depuis 2 saisons au moins	23 ans	3 stages de formation nationaux au moins	3 compétitions nationales en tant que juge national 3 ^o	2 timbres de licence supplémentaire, après l'obtention du titre de juge national 3 ^o	Règlementation des compétitions et des critères de jugement, démonstration technique des Pousmé, mise en situation, entretien individuel	Responsables d'aires dans le cadre de compétitions nationales ; formateur national
JUGE NATIONAL 1 ^{er} degré	5 ^{ème} Dan	Juge national 2 ^o depuis 2 saisons au moins	28 ans	3 stages de formation nationaux au moins	3 compétitions nationales ou internationales en tant que juge national 2 ^o	2 timbres de licence supplémentaire, après l'obtention du titre de juge national 2 ^o	Règlementation des compétitions et des critères de jugement, démonstration technique des Pousmé, Mise en situation, entretien individuel	Responsable du collectif des juges dans le cadre de compétitions nationales ; Juge dans le cadre de compétitions internationales
JUGE EUROPEEN et JUGE MONDIAL	Les candidats au titre de juge européen et juge mondial, seront proposés par la D.T.N et la CNJ. Ils seront convoqués par les fédérations internationales après proposition de la D.T.N et de la CJA.						Examen de juge organisé par la fédération européenne et mondiale	Responsable national des juges ; Membre actif de la commission nationale des juges ; Responsable du collectif des juges dans le cadre de compétitions internationales

⁽¹⁾ Est considéré comme stagiaire au titre de juge de région, un licencié à la F.F.T.D.A, titulaire d'un passeport sportif fédéral à jour et en règle, ayant participé au moins à un stage régional de juge, validé sur son passeport par le responsable attitré.

⁽²⁾ Est considéré comme juge stagiaire national un juge de région, licencié à la F.F.T.D.A, titulaire d'un passeport sportif fédéral à jour et en règle, ayant participé au moins à 2 stages nationaux, validé sur son passeport par le responsable attitré.

Rôle et Fonctions :

Responsable du collectif des juges des compétitions départementales et régionales : il coordonne et gère le collectif des juges de la compétition. Il est nommé par le responsable des juges Pousmé et le Président du comité dont il dépend.

Responsable du collectif des juges des compétitions nationales : il coordonne et gère le collectif des juges de la compétition. Il est nommé par la commission nationale des juges Pousmé et la Direction Technique Nationale.

Responsable des juges Pousmé de département ou de région : le R.J.D ou R.J.R est en charge de la promotion et de l'animation de la commission départementale ou régionale des Juges Pousmé. En outre, il organise des stages d'information et de promotion des juges Pousmé. Il constitue et convoque les collectifs de juges dans le cadre des manifestations du C.D.T ou du C.R.T. Il élabore le rapport de ses actions annuelles. Il est juge national 3^o, nommé par le président du C.D.T ou de C.R.T où il est licencié.